

La crue de 2015

Le débordement des eaux du Ger

Territoires concernés : Le Ger et ses affluents (Job, ruisseau de Saint-Paul)

Communes impactées : Ganties, Couret, Aspet, Soueich, Razecueille, Sengouagnet, Cabanac-Cazaux, Encausse-les-Thermes, Izaut-de-l'Hôtel, Lespiteau, Juzet-d'Izaut

Deux dépressions successives, du 23 au 26 février, entraînent 138 mm de précipitations en trois jours. La fonte des neiges accentue la crue par débordement.

Le débit du Ger atteint 42 m³/s à Aspet, pour une hauteur d'eau de 1,64 m. Un épisode d'occurrence estimée entre 5 et 10 ans.



Des dégâts multiples

La crue provoque ravinements, dépôts de matériaux et déplacements du lit du Ger. Les dégâts touchent à la fois les habitations, les granges, les moulins et les usines :

- Aspet : chemins impraticables, 2 granges détruites, usines et moulins inondés.
- Soueich : maisons dégradées, usine endommagée, 9 immeubles touchés.
- Sengouagnet : 5 granges démolies, moulins et usines sinistrées.
- Encausse-les-Thermes : 17 immeubles endommagés.
- Cabanac-Cazaux : 2 usines endommagées, 2 sinistrés.
- Izaut-de-l'Hôtel et Lespiteau : scieries endommagées, habitations touchés.
- Couret : 1 moulin et 1 usine endommagés.
- Ganties et Razecueille : passerelles emportées, murs de soutènement dégradés.

Une vallée vulnérable

Sans atteindre l'ampleur des crues majeures, celle de 2015 illustre la vulnérabilité récurrente du bassin du Ger.